

Communiqué de presse

Alès, l'Insee enquête sur les technologies de l'information et de la communication

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise jusqu'au 11 décembre 2021, une enquête statistique sur les technologies de l'information et de la communication.

Pourquoi cette enquête ?

Cette enquête permet mesurer l'équipement et les usages des personnes dans le domaine des nouvelles technologies (téléphone fixe et mobile, informatique, Internet sur support fixe ou mobile).

Un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Les participants à cette enquête reçoivent une lettre au nom de l'enquêteur de l'INSEE afin de prévenir de sa visite à leur domicile.

La participation de tous, quelle que soit la situation, à cette enquête est fondamentale et obligatoire, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :

Un(e) enquêteur(trice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés et il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Les enquêtes seront réalisées en face à face dans le plus strict respect des règles sanitaires en vigueur.